

LA CONSTRUCTION DE LA VILLE « DURABLE »

L'Archéologie, un regard nouveau

Jean-Paul Jacob

Institut national de recherches archéologiques préventives jean-paul.jacob@inrap.fr

Marie-Odile Lavendhomme

Institut national de recherches archéologiques préventives marie-odile.lavendhomme@inrap.fr

Résumé. L'archéologie participe à l'écriture de l'histoire à partir des traces matérielles. Trois lectures différentes des vestiges archéologiques (lectures monumentale, matérielle et territoriale), sont en lien avec trois projets d'urbanisme (projets de composition urbaine, d'économie de moyens et de lieux fédérateurs). L'incorporation des résultats de l'archéologie préventive et la prise en compte des enjeux de l'évolution de la ville sur le temps long permet un développement urbain durable. L'archéologie est alors un moteur de développement durable.

1. Introduction

L'archéologie a pour objectif de participer à l'écriture de l'histoire de l'humanité à travers la détermination, la caractérisation et l'interprétation des vestiges matériels mis au jour tant par l'étude du bâti que par les fouilles. La démarche archéologique est interpelée et directement concernée par les projets urbains.

La ville a une histoire, une épaisseur historique au sens propre comme au figuré, elle évolue dans un temps long qui est marqué dans l'espace. Tout projet d'urbanisme est une prise de position à l'égard de ces traces (Koval 2000), en lien avec la quête de sens. Il peut y avoir une sanctuarisation des fragments de ville, un effacement de ces traces, ou encore un travail sur les traces considérées comme substrat d'un projet d'urbanisme.

L'archéologie permet de faire ressurgir des restes du passé un projet d'avenir ayant un sens en s'appuyant sur le réemploi, l'intégration des vestiges et des empreintes archéologiques dans les réaménagements et la connaissance de l'évolution des villes dans le projet d'urbanisme (Lavendhomme à paraître).

2. Des milliers de découvertes issues de l'archéologie préventive en France

Les travaux d'aménagement du territoire entraînent la destruction irréversible de sites archéologiques sur des milliers d'hectares. A contrario, ils permettent un accroissement important des données scientifiques et de la connaissance du passé. L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), établissement public de recherches et principal opérateur d'archéologie préventive en France, réalise environ 1500 diagnostics et entre 200 et 300 fouilles annuellement. Les opérations concernent l'ensemble des périodes chronologiques et sont situées aussi bien dans les centres anciens des villes actuelles, que sur de vastes territoires ruraux souvent liés aux grands travaux d'aménagements. Les vestiges mis au jour suivent cette même diversité: des traces fugaces permettant l'appréhension du paysage aux lieux publics (temples, théâtres, églises, châteaux...) exceptionnellement bien conservés.

Les nombreuses publications issues des découvertes effectuées, démontrent l'évolution de la recherche dans ce domaine. Les méthodes liées à l'archéologie préventive permettent d'appréhender des espaces nettement plus importants dans une optique dynamique. Nous sommes passés en moins d'un demi-siècle d'une archéologie centrée sur le monument, aux réflexions sur le territoire en mutation. Les questionnements actuels sur l'archéologie de la ville tournent autour de la détermination du système de mise en place des principales aires urbaines actuelles. L'analyse des processus de mutations s'appuient sur la description des périodes charnières dans l'évolution des villes.

3. Des liens possibles avec le présent voire la prospective

Les métropoles actuelles sont de plus en plus homogènes et à la recherche de sens. Cette recherche identitaire, ce travail sur la réinvention du patrimoine, est œuvre quotidienne de l'urbaniste (Bourdin 1984). Face aux connaissances archéologiques renouvelées, plusieurs perspectives peuvent être formulées pour créer des liens entre le passé et le présent : le passé magnifié et fantasmé avec la question du patrimoine remarquable et du patrimoine banal, la connaissance du vécu et de l'intelligence du site pouvant entraîner une économie et une écologie, voire éviter une tragédie, et enfin la connaissance territoriale permettant l'intégration du projet dans sa structuration diachronique.

3.1. UN PASSE MAGNIFIE : TOULOUSE – LA MISE EN VALEUR D'UN SITE HISTORIQUE DANS UN BATIMENT PUBLIC

La première piste de réflexion voit l'archéologie à travers l'analyse du monument pour le mettre dans une perspective historique. Les vestiges archéologiques deviennent des monuments historiques, des lieux de mémoire.

La fouille, sous la responsabilité de J. Catalo, de l'aile méridionale du tribunal de grande instance de Toulouse (Midi-Pyrénées) a permis à la maîtrise d'ouvrage, après la découverte des vestiges du château Narbonnais et la décision conjointe du ministère de la justice et du ministère de la culture de les conserver, d'engager à l'automne 2005 des études de faisabilité puis d'adaptation du projet judiciaire, en relation

étroite avec la direction régionale des affaires culturelles Midi-Pyrénées et l'Inrap (Inrap 2009 et informations Jean Catalo). Les vestiges antiques (porte narbonnaise) et médiévaux du château sont conservés au niveau des fondations sur environ 4 mètres de hauteur (figure 1). L'objectif de la mise en scène est d'expliquer l'évolution diachronique caractérisée par la pérennité de la fonction judiciaire du lieu. Sa dimension exceptionnelle, de la porte antique jusqu'à aujourd'hui, est mise dans une perspective historique expliquant les implications politiques, sociales et culturelles du lieu.

Ici, des multiples opérations préventives, seuls quelques vestiges exceptionnels sont intégrés dans les projets d'aménagement, les autres sont détruits après étude. La dimension historique du monument est mise en valeur (Choay 1999 et Nora 1997).

3.2. L'INTELLIGENCE DU SITE : SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX – LA CONNAISSANCE DU SITE RETRANSCRIT DANS UN PROJET D'ECO-QUARTIER

Dans la deuxième proposition, les artefacts et écofacts découverts par les archéologues sont réinterprétés par l'urbaniste dans son projet. L'espace physique est compris et accepté comme une évidence dans les projets. La fouille préventive est d'abord perçue comme une succession d'artefacts pouvant intégrer le projet.

La fouille, qui vient de se terminer sous la responsabilité de P. Maguer, d'une ferme fortifiée gauloise à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Poitou-Charentes) a permis de mettre en évidence des éléments de l'évolution physique du site pouvant intégrer le futur



Figure 1. Mise en valeur du château Narbonnais dans la cite judiciaire de Toulouse (© Gilbert Cousteaux).

éco-quartier prévu à cet emplacement (figure 2) (Inrap 2011 et informations Patrick Maguer). Ce haut lieu symbolique, probablement « aristocratique », évolue dans la longue durée par déplacements successifs sur un même territoire politique. Il laisse des traces dans le paysage actuel : une zone humide drainée durant la période gauloise et des restes de probables haies séparées d'environ 20 m limitant l'impact du vent sur les constructions situées au sommet de la pente.

Face à ces connaissances, le projet d'éco-quartier va probablement être modifié pour réinterpréter ces éléments : la zone humide sera mise en scène pour récupérer les eaux pluviales et le dispositif de haies successives pourra permettre de valoriser les parcelles actuellement très venteuses.

Cet exemple s'inspire de l'approche développée dans l'écologie industrielle, nouvelle pratique de management environnemental partant des différentes contraintes, cherchant à intégrer l'environnement dans leur stratégie et favorisant « le fonctionnement quasi cyclique des écosystèmes naturels » (Erkmann 1998). Il rend compte de la problématique de l'aménagement du territoire dans une approche durable intégrant les connaissances physiques du territoire dans le projet d'urbanisme. Ce sont des projets novateurs et pourtant très classiques basés sur les économies de moyens. Le site n'est pas oublié. La mémoire est là : par son utilisation, le « sens » est donné (Choay 1999 et Nora 1997). Le patrimoine, qu'il soit exceptionnel ou banal, est considéré pour sa valeur physique. Tous les artefacts et écofacts intègrent potentiellement les projets. Les projets tiennent compte de l'intelligence du site.

3.3. LA STRUCTURATION DIACHRONIQUE DU TER-RITOIRE : BORDEAUX – UN PROJET D'URBANISME GLOBAL DU CENTRE-VILLE

La troisième piste de réflexion est issue d'une lecture archéologique à l'échelle territoriale permettant une intégration des concepts nés de l'évolution des territoires (Rémy et Voye 1992). La fouille préventive est considérée comme l'objet d'une réflexion territoriale. Les hypothèses liées à la détermination des facteurs de mutation sont prises en compte dans le projet. Aucune ville ne revendique clairement la connaissance archéologique comme porteur d'un projet. Il n'est pas le fruit d'une décision politique volontariste. Pourtant plusieurs s'en inspire de manière plus ou moins consciente.

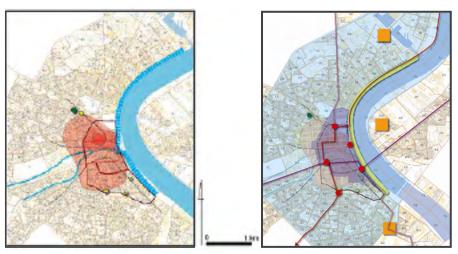
A Bordeaux (Aquitaine), les multiples opérations archéologiques concomitantes réalisées entre 2000 et 2003 (sous les responsabilités de W. Migeon, Chr. Sireix, F. Gerber et K. Chuniaud) lors de la création du tramway, de la construction de parkings souterrains et du réaménagement de trois places stratégiques, intègrent le projet d'urbanisme (figure 3). Trois places principales sont liées à ce projet : la place Pey-Berland, la place de la Victoire et celle de la Comédie. Formant un triangle, elles se répondent pour permettre des échanges sociaux concentrés dans le centre. Elles sont également situées à l'emplacement de lieux occupés depuis l'Antiquité, voir depuis la protohistoire (Lavaud 2009).

La ville de Bordeaux a donc évolué dans la longue durée par le système de la lente évolution sur place



Figure 2. Saint-Georges-les-Baillargeaux, ferme fortifiée gauloise, vue aérienne après le décapage de la zone de fouille (© www.studio86.fr).

Figure 3. Bordeaux : projet d'urbanisme et évolution du centreville depuis 2 600 ans (© Marie-Odile Lavendhomme, Inrap d'après Lavaud 2009).



Evolution de la ville de Bordeaux par lente assimilation successive entre l'occupation gauloise et la fin de la période médiévale

Les projets urbains et les zones de protections du patrimoine du centre-ville de Bordeaux qui s'inscrivent dans la poursuite des occupations antérieures

via une assimilation successive des différentes cultures. La connaissance de ce type d'évolution diachronique de la ville dans le cadre d'une unité de lieu permet l'appropriation de vestiges archéologiques en les incorporant dans le projet de réaménagement, voir en le modifiant : la découverte d'une tour-porche de la cathédrale Pey-Berland (Migeon 2003) nécessitant la modification du projet est intégrée par une plaque commémorative expliquant la découverte dans un langage architectural propre à cette place (figure 4) ; le réaménagement du Cours du Chapeau Rouge redynamise une rue de tout temps stratégique (figure 5) (Chuniaud et Sireix 2006); les quais retrouvent leur importance tout en se modifiant radicalement (du port d'origine antique puis médiévale ils deviennent un haut-lieu de rencontre et de détente en étant réinterprété comme une promenade entièrement réaménagé sur 5 km de long) (Gerber 2006) ; la place de la Comédie redevient ce haut-lieu qu'il a toujours été, cœur du village protohistorique, lieu d'un temple antique et maintenant centre culturel et touristique (Sireix et Boccacino 2007).

Ainsi les différentes places stratégiques actuelles se répondent rappelant par là que cette ville n'a pas qu'un riche passé inscrit dans une architecture du XVIIIe siècle, mais un encrage historique nettement plus ancien. Ces lieux sont réinvestis par la population qui désertait petit à petit le centre-ville.

Dans cet exemple, le territoire est considéré comme le produit de la relation qu'entretiennent la société et l'espace. L'espace et le temps sont considérés en ce qu'ils ont de social, donc de relatif (Rémy et Voye 1992). Les spécificités relèvent de déterminants comme la dimension du politique, de l'économique, du religieux, du culturel. S'il y a des modifications de relation entre le lieu d'habitat et la vie sociale, il y aura des modifications des processus d'urbanisation de la ville, c'est-à-dire des processus à travers lequel la mobilité spatiale vient structurer la vie quotidienne. La détermination de ces processus de mutation permet de mettre en avant des lieux fédérateurs, porteurs de projet.

Le patrimoine est ici perçu à travers les lieux dans toute leur dimension sociale, culturelle, physique, politique et économique. L'émergence des lieux fédérateurs est liée à l'héritage du lieu (son sens, sa culture), au respect du site (son espace physique) en tenant compte des impacts environnementaux et à sa faisabilité économique (partenariat public-privé) (Hanin 2004). Les traces du passé servent à créer

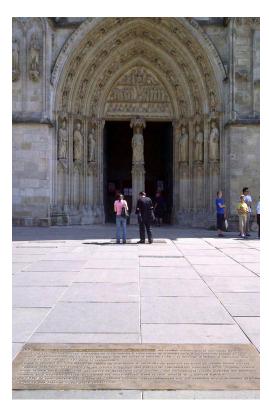


Figure 4. Intégration des connaissances archéologiques via une plaque commémorative située Place Pey-Berland à Bordeaux (© Marie-Odile Lavendhomme, Inrap).

l'avenir, le projet est lié à l'analyse de ces empreintes. La culture locale se poursuit dans la métropole. Le projet fondé sur les lieux fédérateurs perçoit d'abord la ville, et donc le patrimoine, comme un espace social global dans le processus de métropolisation. Les connaissances archéologiques sont mises en valeur.

4. Conclusion

La triple approche du passé magnifié, de l'intelligence du site et de la connaissance du vécu entraîne une économie et une écologie spécifiques (Lavendhomme à paraître). La connaissance

territoriale permet l'intégration du projet dans la structuration diachronique du site. Elle se fonde davantage sur les éléments pérennes des sociétés antérieures dans le projet d'avenir. Ces propositions nécessitent l'intégration de l'archéologie préventive dans la chaîne de l'aménagement du territoire : lors de la mise en place des projets stratégiques par la détermination des enjeux de mutations sur le temps long et durant les projets opérationnels par l'incorporation des résultats de l'archéologie préventive comme partie du projet d'urbanisme, le projet d'aménagement évoluant en fonction des découvertes archéologiques.

Ainsi le patrimoine dans sa dimension archéologique est non seulement un moteur du développement, mais aussi et surtout un fondement essentiel pour un développement urbain durable.



Figure 5. Fouille du Cours du Chapeau-Rouge à Bordeaux (© Patrick Ernaux, Inrap).

References

Bourdin, Alain. 1984. Le patrimoine réinventé. Paris : Presses universitaires de France.

Choay, Françoise. 1999. L'allégorie du patrimoine. Paris : Seuil.

Chuniaud, Kristell et Sireix, Christophe. 2006. Cours du Chapeau Rouge : Rapport de fouilles. Pessac : Inrap GSO.

Erkmann, S. 1998. Vers une écologie industrielle. Ed. Chales Léopold Mayer.

Gerber, Frédéric. 2006. Des rivages garonnais de Burdigala au Port de la Mer : étude de 2000 ans de rapports entre Bordeaux et son fleuve : présentation des opérations et synthèse des principaux résultats : Rapport de fouilles. Pessac : Inrap GSO.

Hanin, Yves. 2004. Mutations spatiales et recompositions territoriales : les processus territoriaux dans le cas de Court-Saint-Etienne (Belgique). Thèse : architecture, urbanisme et développement territorial : Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

Inrap. 2009. Cité judiciaire. Internet. Disponible à partir de http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Sites-archeologiques/p-8396-Cite-Judiciaire.htm; accès 14 octobre 2011.

Inrap. 2011. Une ferme fortifiée gauloise en Poitou-Charentes. Internet. Disponible à partir de http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Actualites/Actualites-des-decouvertes/Les-dernieres-decouvertes/2011-2010/p-12786-Une-ferme-fortifiee-gauloise-en-Poitou-Charentes.htm; accès 14 octobre 2011.

Koval, S. 2000. Paysage et projet urbain. In Hayot A. et Sauvage A. (dir.). Le projet urbain : enjeux, expérimentations et professions. Actes du colloque Les sciences humaines et sociales face au projet urbain, INAMA et SHS-Test, Marseille, 31-1-97/1-2-97 : 249-257. Paris : La Villette.

Lavaud, Sandrine, coord. 2009. Atlas historique des villes de France : Bordeaux. 3 vol., Bordeaux : Ausonius, Aquitania.

Lavendhomme, Marie-Odile. A paraître. La place de l'archéologie préventive dans le projet d'urbanisme en France. In Archeologia e citta : riflessione sulla valorizzazione dei siti archeologici in aree urbane : Convegno Roma, 11-12 febbraio 2010.

Migeon, Wandel. 2003. Suivi des déviations de réseaux du Tramway de Bordeaux : Rapport de fouilles. Pessac : Inrap GSO.

Nora, Pierre (dir.). 1997. Les lieux de mémoire. 3 vol., Paris : Gallimard.

Rémy J. et Voye L. 1992. La ville : vers une nouvelle définition ? Paris : L'Harmattan.

Sireix, Christophe et Boccacino, Catherine. 2007. Bordeaux, Parking du Grand Hôtel, 4